



Organisme de formation  
Enregistré sous le n°93 06 04289 06

Certifié par **ICERT SAS**  
Parc d'Affaires  
Espace Performance – Bât. K  
35760 SAINT GREGOIRE  
le 20 décembre 2013



## Formation spécifique COORDONNATEUR SPS

*Coordonnateur SPS Niveau I : phases conception et réalisation*

*Opération de catégorie 1 : volume des travaux supérieur à 10.000 hommes-jours (soit environ 6 millions € de travaux)*

*Opération de Catégorie 2 : volume des travaux de 500 à 10.000 hommes-jours*

*Opération de Catégorie 3 à 3 RP :*

### Public concerné, Prérequis réglementaires :

- Pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage : justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre
- Pour la phase de réalisation de l'ouvrage : justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité
- Toute personne ayant les prérequis nécessaires (Licence « prévention », 30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP)

Contenu pédagogique détaillé

Conformément à l'annexe II.2 de l'arrêté du 26 décembre 2012

### Vérification des prérequis :

Entretien et test de connaissance pour pouvoir intégrer la formation et justifier le niveau demandé.

### Méthodes pédagogiques :

Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.

Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.

Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

### Formateurs :

Monsieur Frédéric BONTOUX  
Monsieur Jean Claude WEIL

### Intervenants extérieurs :

Monsieur Jean Pierre BONTOUX  
Maître Stéphanie NOREVE

### Evaluation :

Evaluation continue tout au long de la formation et passage devant un jury indépendant pour obtenir l'attestation de compétence au niveau demandé

### IMPORTANT point +

**Mise en situation réelle avec visite terrain : Etablissement d'un PGC, d'un DIUO, réalisation d'une inspection commune sur site et si possible présence à une réunion CISSCT (selon disponibilité)**



EURO PACTE – SAS au capital de 37 505 €  
R.C.S. Cannes B 394 632 772 – Code APE 7112 B  
114 chemin de la Plaine – 06250 MOUGINS

Tél.: 04 93 93 56 80 - Fax : 04 93 93 56 81 - contact@europacte.com

PREVENTION – ANIMATION – COORDINATIONS SPS & Chantiers – TECHNIQUES – ENVIRONNEMENT

EURO-FORM CERTIF SURV 4 - descriptif inscr Formation spécifique 220314



processus certifié  
■ REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Devenir Coordonnateur SPS</b>	Durée (selon l'attente)
	De 4 à 23 jours (Jury compris)
	De 28 à 140 heures selon niveau
<p>Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.</p> <p>Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.</p> <p>Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.</p>	<b>Objectifs</b>
	Acquérir les connaissances relatives à la mission de CSPS pour les chantiers (bâtiment ou génie civil) de catégories I, II ou III, Connaître les outils, les intervenants, les rôles et missions de chacun, Connaître et maîtriser une démarche de gestion des risques professionnels...
	<b>Pour Qui ?</b>
	Toute personne ayant les prérequis nécessaires (Licence « prévention », 30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP)
	<b>Prérequis / Niveau de connaissance préalable</b>
	<b>Pour la phase de conception</b>
	Justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre
	<b>Pour la phase de réalisation</b>
	Justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité
	<b>Formateurs</b>
	Monsieur Frédéric BONTOUX Monsieur Jean Claude WEIL
<b>Intervenants extérieurs</b>	
Monsieur Jean Pierre BONTOUX Maître Stéphanie NOREVE	
<b>INDICATEUR DE RESULTAT</b> : 95 % des candidats obtiennent leur attestation de compétence dans le niveau souhaité	
<b>INDICE DE SATISFACTION</b> : A l'issue des questionnaires et évaluations, 100% des stagiaires sont satisfaits de la formation reçue	
<b>TAUX D'EMPLOI A L'ISSUE DE LA FORMATION</b> : 100% de réussite	

## 1/ Formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Modules		Nombre de jours	Dates des Formations initiales
1 <sup>er</sup> Module 5 jours - 35 heures Semaine 36	Tronc Commun	5	Du Lundi 5 au Vendredi 9 septembre 2022
2 <sup>ème</sup> Module 5 jours - 35 heures Semaine 38	Tronc Commun	5	Du Lundi 19 au Jeudi 22 septembre 2022
			Le Vendredi 23 septembre 2022 Avocat
3 <sup>ème</sup> Module 4 jours - 28 heures Semaine 40	Module Conception	4	Du Lundi 3 au Jeudi 6 octobre 2022
4 <sup>ème</sup> Module 4 jours - 28 heures Semaine 41	Module Réalisation	4	Du Lundi 10 au Jeudi 13 octobre 2022
5 <sup>ème</sup> Module 2 jours - 14 heures Semaine 42	Module CISSCT	2	Du Lundi 17 au mardi 18 octobre 2022
5 <sup>ème</sup> Module 2 jours - 14 heures Semaine 42	Tronc Commun	2	Du Mercredi 19 au jeudi 20 octobre 2022
5 <sup>ème</sup> Module 1 jour - 7 heures Semaine 42	Jury	1	Le vendredi 21 octobre 2022

↪ Coût : Nos tarifs, comprenant toute la formation, jury compris, les documents et les déjeuners, pour plus de cohésion :

✓ Formation Niveau 1 (C+R)	22 jours + 1 jour	5 750,00 € HT	6 900,00 € TTC
✓ Formation Niveau 2 (C+R)	20 jours + 1 jour	5 250,00 € HT	6 300,00 € TTC
✓ Formation Niveau 1 (C ou R)	18 jours + 1 jour	4 750,00 € HT	5 700,00 € TTC
✓ Formation Niveau 2 (C ou R)	16 jours + 1 jour	4 250,00 € HT	5 100,00 € TTC
✓ Tronc commun	12 jours + 1 jour	3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC
✓ SPS Changement de phase	De 4 à 9 jours	2 500,00 € HT	3 000,00 € TTC

↪ COVID : Mise en place des gestes barrières, protection en plexiglas, gel hydroalcoolique, masques mis à disposition

↪ A NOTER : Si vous êtes en situation de handicap et afin de garantir un accueil attentif, veuillez contacter :

Madame Bénédicte BONTOUX  
Responsable OF

☎ 06 10 02 83 27 - ✉ benedictebontoux@europacte.com

Nous pouvons également vous aider à monter le dossier AGEFIPH et CAP EMPLOI,